

Les Fermobioscopies d'Agrobio 35



GAEC Arc en Ciel

Gaëtan DUBREIL-JARDIN, Sébastien DUBREIL et Sylvain MÉDARD

Saint-Brice en Coglès

Production bovin lait

2016



L'HISTORIQUE

1979

Installation de Louis Dubreil après un tiers.

1981

Création d'un GAEC à 2 associés en lait et porc, système intensif.

1991

Rupture du GAEC. Louis a 45 ha et 250 000 L. Début de réflexion sur les modèles agricoles défendus par la Confédération Paysanne, l'Adage, Agrobio 35 et aux réflexions de Microvert. Il commence à faire évoluer son système technico-économique vers l'herbe.

1992

Installation de Geneviève et création de l'EARL.

1996

Début de conversion en bio, en même temps que d'autres agriculteurs (groupe formation Agrobio 35) du secteur Fougères ce qui permet de se sentir plus fort face aux critiques et d'avoir un soutien technique.

2000

Mise aux normes pour 50 vaches avec des logettes. 45 ha et 250 000 L de quota. Gaëtan est animateur au CEDAPA. Jusqu'en 2000, il pensait ne jamais s'installer, il n'a pas suivi de formation agricole. Son travail au CEDAPA lui permet de se reconnecter avec les ambitions de ses parents. En même temps, Louis devient conseiller général puis maire puis vice-président à l'agriculture.

1996 à 2001

Gaëtan entame un BTS ACSE.

2000-2001

Un voisin propose à Gaëtan de reprendre sa ferme.

2001

Création du GAEC Arc en Ciel avec Patrick, un oncle, qui arrête le porc conventionnel. Il apporte 20 ha de terres déjà converties en bio. Geneviève apporte les 45 ha et 250 000 L de l'EARL. Gaëtan s'installe en apportant 20 ha avec 110 000 L, non bio. Les associés sont complémentaires, ils retrouvent un équilibre économique en devenant cohérent techniquement.

2002

2011

Départ à la retraite de Geneviève, entrée de Laurent dans le GAEC, reprise de quelques hectares pour atteindre 114 ha et 530 000 L de quota.

2012

Décès brutal de Patrick.

2013

Sébastien entre dans le GAEC.

2016

Laurent se réinstalle seul dans la ferme de son beau-père qu'il convertit en bio. Sylvain s'installe et entre dans le GAEC.

LA MAIN D'OEUVRE

3 UTH

Gaëtan (BTS ACSE) : traite du soir, suivi de l'élevage, gestion, administratif, relations avec l'extérieur, gestion de l'herbe.

Sébastien (BTS ACSE) : traite du matin, suivi des veaux et des génisses, suivi sanitaire.

Sylvain (BEP Mécanique agricole) : aide à la traite le matin, alimentation et paillage des animaux l'hiver, affouragement l'été, culture, récolte et entretien mécanique.





LE CHOIX DE LA BIO

« J'ai trop vu mes parents travailler dur, je ne voulais pas m'installer dans ces conditions. Quand on m'a expliqué le fonctionnement de ce GAEC, j'ai dit oui. Ce qui m'a attiré c'est autant l'autonomie de la ferme que la valorisation du produit. La bio n'est pas vraiment un choix, c'est devenu logique pour moi ».

Sylvain

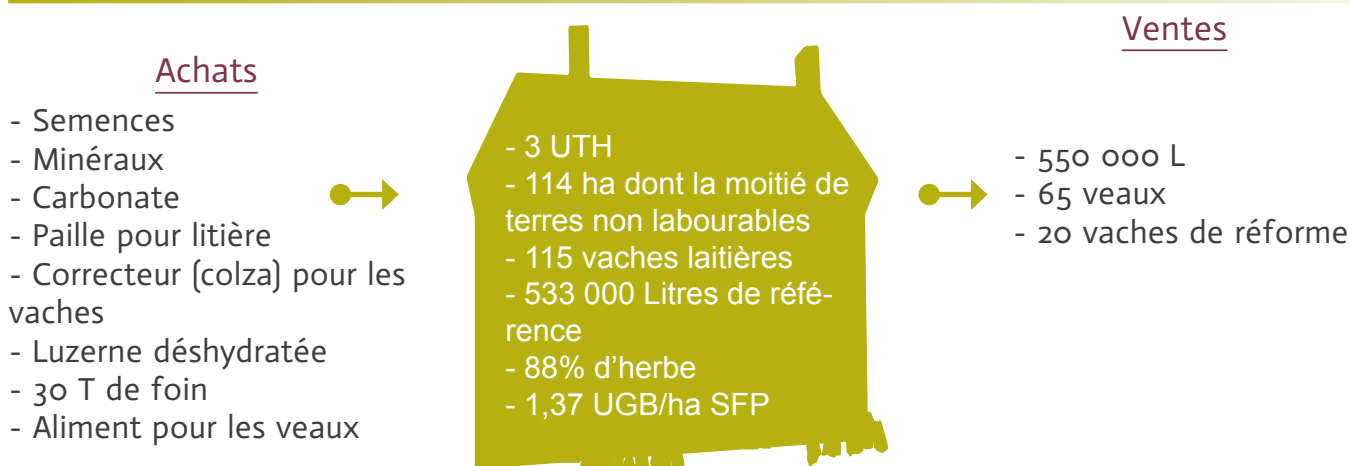
« C'est la cohérence technico-économique qui m'ont fait travailler en bio ainsi que ma conviction pour l'environnement. Salaire, vie de famille et être bien dans mes baskets étaient mes objectifs en m'installant, ils le sont toujours et sont atteints ».

Gaëtan

«Travailler dans un système bio me correspond bien. Je pense que c'est plus respectueux de l'environnement et des animaux car ils sont moins poussés. C'est une façon de travailler qui me ressemble.»

Sébastien

LE SYSTEME



LES PARTENAIRES

- Vente des produits : Triballat, BVB
- Accompagnement technique : Agrobio 35, Adage 35
- Gestion technico-économique : Microvert
- Certification bio : Ecocert
- Matériel : CUMA





LE PARCELLAIRE

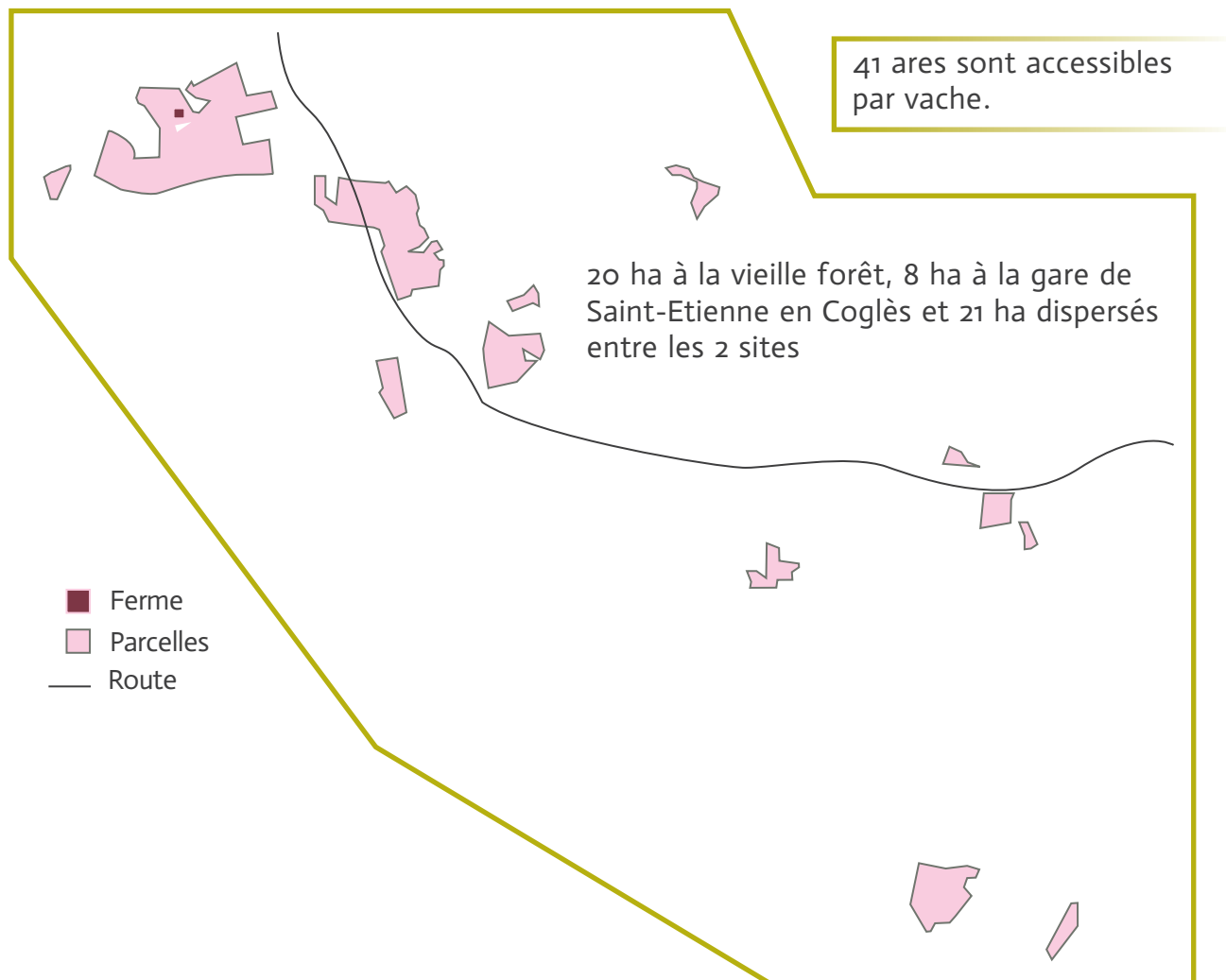
Le parcellaire est éclaté : 30 ha sont à 2 km et 20 ha sont à 8 km.

Les 45 ha autour des bâtiments sont des terres de landes humides et hydromorphes mais toutes accessibles (1 km maximum de marche pour les vaches). Elles sont utilisées essentiellement pour le pâturage. Un peu de maïs est fait sur la partie drainée pour renouveler les prairies.

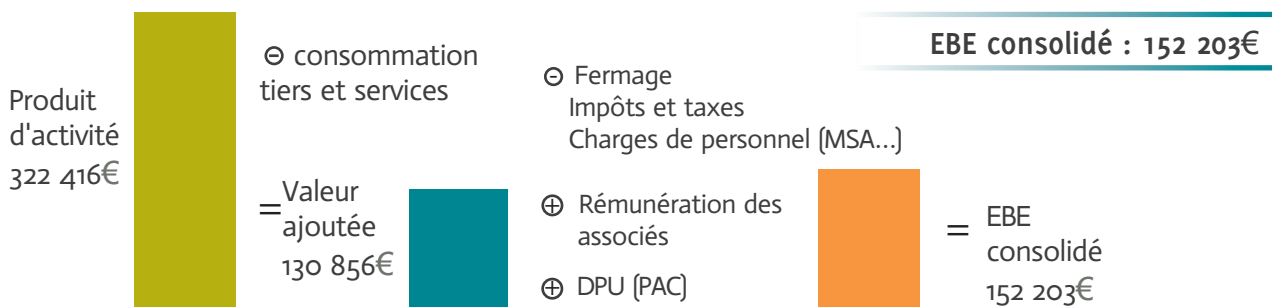
Les terres humides et difficiles sont destinées aux génisses et taries.

Les terres plus faciles sont utilisées pour la fauche et le maïs.

Les terres à 8 km sont de meilleure qualité, plus limoneuses et plus profondes.



L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE



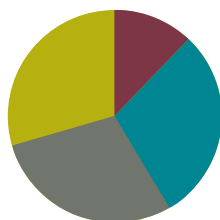
L'EBE sert à payer les prélèvements privés, les amortissements et à avoir une marge de sécurité





L'ASSOLEMENT

SAU : 114 ha
SFP : 114 ha



- Maïs : 14 ha
- Prairies très humides : 33 ha
- Prairies intermédiaires (assez portantes, drainées) : 33 ha
- Prairies sur de bonnes terres : 34 ha

Les prairies sont de 3 types, adaptées au sol :

- Sur les bonnes terres : RGH-TV semé sous couvert d'avoine après maïs. Le RGH-TV est adapté aux sols plutôt acides et convient bien pour l'autochargeuse. L'avoine permet une première fauche plus volumineuse.
- Sur les terres intermédiaires : Mélange complexe à base de fêtuque, RGA et plusieurs trèfles semé sous couvert d'avoine.
- Des prairies naturelles.

90% du fumier est composté et épandu à l'automne sur les prairies, les 10% restants peuvent être épandus directement sur le couvert (avoine) entre 2 maïs.

Rendements moyens :

- Maïs : 12 à 14 TMS/ha
- Prairies de fauche : 8 TMS/ha
- Prairies intermédiaires : 6 TMS/ha
- Prairies naturelles : 4 TMS/ha

LES ROTATIONS

Rotation meilleures terres



- RGH-TV : 3 ans
- Maïs : 2 ans

Rotation parcelles intermédiaires



- Prairies temporaires : 5 à 10 ans
- Maïs : 1 ou 2 ans

Point réglementaire : 834/2007 Art 12 1) b)

La fertilité et l'activité biologique du sol sont préservées et augmentées par :

- La rotation pluriannuelle des cultures, comprenant des légumineuses et d'autres cultures d'engrais verts,
- L'épandage d'effluents d'élevage ou de matières organiques, de préférence compostés, provenant de la production biologique

Les terres les plus difficiles restent toujours en herbe. La gestion du salissement sur la seconde année de maïs se gère bien.

LES BÂTIMENTS ET LE MATÉRIEL

- Salle de traite (1981, rénovée en 2000) : 2 x 6 places avec décrochage automatique : même traite quelque soit le trayeur
- Stabulation : 87 logettes paillées, 87 cornadis
- 2 bâtiments pour les fourrages et le matériel
- Cabanes individuelles pour les veaux la 1ère semaine puis cases collectives de 15 places avec cornadis et petites logettes
- 40 places en aire paillée pour les génisses
- 10 places en aire paillée pour les taries
- 30 animaux sont dehors l'hiver
- Projets : dalle de béton pour le maïs, mise aux normes de la fumière, création d'un bâtiment pour les grosses génisses et les taries avec peut-être du photovoltaïque.
- 1 autochargeuse (achetée neuve en 2012), 1 tracteur 4 RM 120 cv d'occasion, 1 faucheuse à l'avant : 110 000 € l'ensemble
- 1 faucheuse latérale de 3 m, 1 faneuse 6 toupies, 1 andaineur double.
- 1 tracteur 4 RM 100 cv qui sert pour la remorque (fumier-lisier), 2 tracteurs 4 RM avec chargeur 75 cv, 1 tracteur 2 RM 50 cv, 1 tracteur 2 RM 60 cv, 1 tracteur épaveuse 2 RM 60 cv
- Le reste est en CUMA (adhésion à 3 CUMA) qui réalise une partie des travaux : round et ensilage, culture, travaux des sols. Les semis sont fait par les producteurs.

LE COÛT DE MÉCANISATION



Pour 100€

- Travaux tiers hors récolte
- Petit matériel
- Entretien et réparation
- Amortissement
- Carburant et lubrifiant

774€ /ha





LE TROUPEAU LAITIER

115 vaches laitières

(Race : Montbéliarde et croisée Montbéliarde, Prim'Holstein, Normande)

2 taureaux (un pour les génisses, un pour les vaches)

(Race : Limousin)

Taux de renouvellement : 15%

Taux de réforme : 17%



- 550 000 L de lait livrés chez Triballat
- 20 vaches de réforme
- 65 veaux

30 à 35 génisses laitières par an sont gardées pour valoriser les terres difficiles quitte à être un peu moins autonome (achat de luzerne). Cela permet d'avoir plus de souplesse sanitaire.

35 génisses de moins de 1 an
35 génisses de 1 à 2 ans
17 génisses de plus de 2 ans

Soit 160 UGB

Reproduction

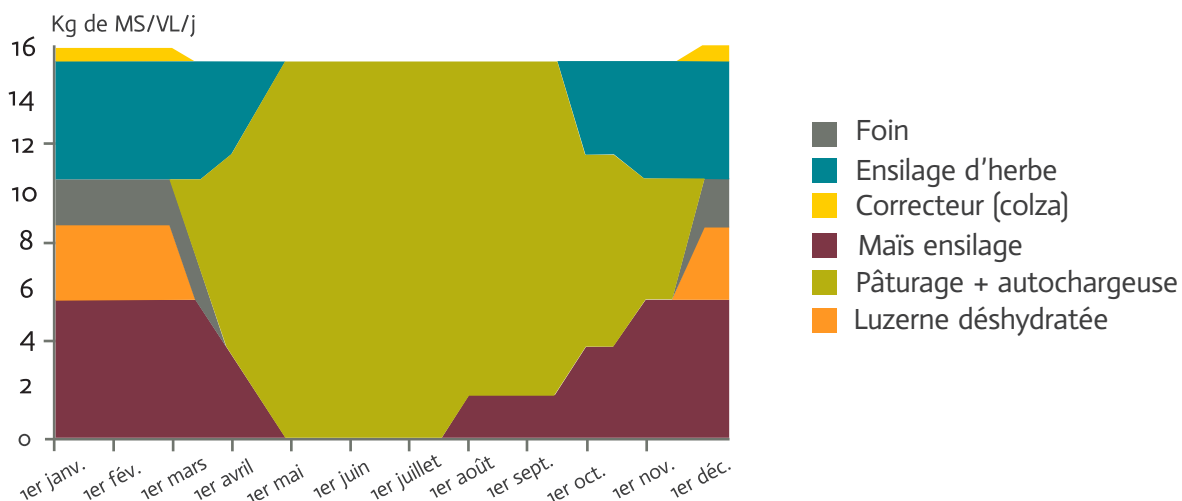
100% des génisses sont saillies avec des taureaux limousins vers 20 mois pour un 1er vêlage à 30 mois. Les vêlages ont lieu toute l'année et 95% des vaches vêlent seules.

Point réglementaire : 889/2008 Art 23 1

L'utilisation de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou d'antibiotiques à des fins de traitement préventif est interdite. Le maximum de traitements allopathiques de synthèse est de :

- Un traitement si leur cycle de vie productive est inférieur à un an,
- Trois traitements si leur cycle de vie productive est supérieur à un an
- Les délais d'attente légaux sont multipliés par 2

L'ALIMENTATION DES VACHES LAITIÈRES



Point réglementaire : 834/2007 Art 14 1) b) iii]

Les animaux ont un accès permanent à des espaces de plein air, de préférence des pâturages, chaque fois que les conditions climatiques et l'état du sol le permettent.

L'ALIMENTATION DES VEAUX

- 1 à 3 mois : lait, foin à volonté, 500 g d'aliment concentré
- 3 à 4 mois : lait, foin à volonté et 500 g de luzerne déshydratée (bouchon)
- 4 mois à 1 an : foin à volonté et luzerne déshydratée (bouchon)
- Ration hivernale : foin à volonté
- Pâturage à partir de 10-12 mois



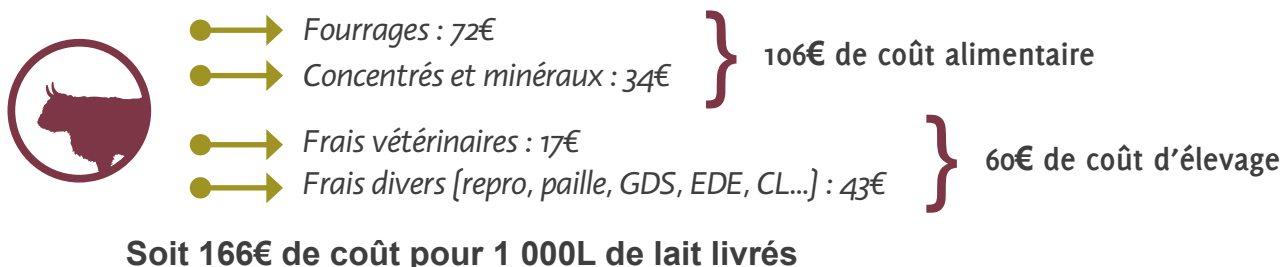


LA PRODUCTION LAITIÈRE

	TB (g/l)	TP (g/l)	Leucocytes (milliers/ml)	Germes (milliers/ml)	Butyriques (spores/l)
Moyenne	38.8	31.3	239	10	967

Lait produit/ha SAU : 4 800L
 Production moyenne : 5 500L/VL/an
 Prix de vente en 2015 : 459€/1 000L

COÛTS DIRECTS pour 1000L de lait vendus



LE TEMPS DE TRAVAIL

Horaires quotidiens :

- Sébastien et Sylvain : 7h-18h00
- Gaëtan : 8h30-19h30

Avec 2 heures de pause le midi pour chacun.

Chaque associé a une demi-journée de libre dans la semaine.

Gestion des week-ends : 1 associé est en week-end le vendredi soir, 1 associé l'est le samedi midi, 1 associé est d'astreinte. En juillet/août 1 associé seulement travaille le week-end.

Congés : 10 jours l'hiver, 15 jours l'été.

L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Zéro pesticide
- Zéro OGM
- Zéro engrais chimique
- 100 mètres linéaires replantés tous les ans ou des talus renforcés



• Agrobio 35 •
 Les Agriculteurs BIO d'Ille et Vilaine

Les principaux financeurs du développement de la bio en Ille-et-Vilaine sont :

